



L'Agence
du Parc

Vente, Location et Location saisonnière

HONORAIRES D'AGENCE

Vente

Prix net vendeur :		Honoraires
De :	A :	
0 €	35 000 €	Forfait de 3 000 € TTC
35 001 €	70 000 €	9,00 % TTC maximum
70 001 €	100 000 €	8,00 % TTC maximum
100 001 €	130 000 €	7,50 % TTC maximum
130 001 €	160 000 €	7,00 % TTC maximum
160 001 €	200 000 €	6,50 % TTC maximum
200 001 €	240 000 €	6,25 % TTC maximum
240 001 €	300 000 €	6,00 % TTC maximum
300 001 €	400 000 €	5,50 % TTC maximum
400 001 €	500 000 €	5,00 % TTC maximum
500 001 €	750 000 €	4,50 % TTC maximum
A partir de 750 001 €		4 % TTC maximum

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur, ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre, voire les deux.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées*.

*Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/17

Location à l'année en vide, ou meublé et Bail de Droit Commun

12 % du loyer annuel hors charge
moitié pour le locataire, moitié pour le propriétaire.
(comprend : recherche du locataire, présentation du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée et de sortie, inventaire si besoin).

Location Saisonnière

28 % du prix net propriétaire

Location Garage

Forfait de 200 €

moitié pour le locataire, moitié pour le propriétaire.

Estimation

60 € pour un appartement

80 € pour une maison

Offerte dans le cadre d'un projet de vente

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'agence :

06 42 48 28 16 ou 05 46 05 95 50